

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 14/03/2011

Réception par le Prefet : 14/03/2011

Publication : 18/03/2011



# Conseil Général Haut-Rhin

## Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

N° CP-2011-3-8-7

Séance du vendredi 11 mars 2011

### SUBVENTIONS POUR LES SORTIES SCOLAIRES AVEC NUITÉES

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n° CG-2010-4-8-3 du Conseil Général du 7 décembre 2010, relative à la politique des actions éducatives en 2011, donnant délégation à la Commission Permanente pour le suivi des dossiers,
- VU la délibération n° CG 2010-4-1-7 du Conseil Général du 8 décembre 2010 fixant le budget primitif du Département pour 2011,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

#### APRES EN AVOIR DELIBERE

- ❖ décide le versement de subventions pour les sorties scolaires avec nuitées, conformément au tableau annexé au rapport,
- ❖ précise que la dépense correspondante d'un montant de 5.275,35 € sera prélevée sur le programme E755, chapitre 65, nature 6574 ou 65737, fonction 21 ou 221, code programme 26271 du budget départemental.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté  
voix contre  
abstentions

Service des Actions Educatives

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE  
DU 11 MARS 2011

**Sorties scolaires avec nuitées  
PROGRAMME 2011**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
SSN01351	<b>ASS GESTION INSTITUTION ST JEAN - COLMAR</b> Séjour à la Chaume à Orbey	573,30
SSN01330	<b>ASS SPORTIVE ET CULTURELLE USEP ECOLE LA FONTAINE MULHOUSE</b> Séjour à la Chaume à Orbey	486,00
SSN01233	<b>OCCE ECOLE ELEMENTAIRE DE BENNWIHR</b> Séjour à la Roche à Stosswihr	2 733,75
SSN01290	<b>OCCE ECOLE ELEMENTAIRE THERESE MULHOUSE</b> Séjour à la Chaume à Orbey	1 093,50
SSN01250	<b>USEP COOP SCOLAIRE DOLLEREN</b> Séjour à la Roche à Stosswihr	388,80
Total		5 275,35